

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 10 avril 2025

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt cinq **le 10 avril 2025, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

5 mars 2025

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN,

10 avril 2025

Suppléants : Gérard CHAUEAU, Anne-Marie THEVENET, Eric BARDET, Tania ANDRÉ, Jean-Claude CHADENAS, José ABRUNHOSA

Suppléants excusés : Solange VALLÉE, Isabelle SOIRAT, Jean-Albert BOULAY, Stéphane LEDOUX

Pouvoirs :

Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Christophe THORIN
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Vincent ROBIN
François FROMET a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Claire GRANGER
Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU

N°25.2025

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Marie-Pierre BEAU, Marie-Agnès FERET

Objet de la délibération :

**Mission Obligatoire –
Accompagnement dans
l'Emploi – Prise en charge des
Fonctionnaires
Momentanément privés
d'Emploi (FMPE) – Prise en
charge d'une Validation des
Acquis de l'Expérience (VAE)**

Participait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux.

Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Nicole JEANTHEAU, Vice-Présidente)

La Vice-Présidente, Nicole JEANTHEAU, rappelle aux membres du Conseil d'Administration l'une des missions obligatoires du Centre de Gestion prévue à l'article L452-35 du Code Général de la Fonction Publique 4° alinéa : *La prise en charge, dans les conditions fixées par les sections 2 et 3 du chapitre II du titre IV du livre V et par l'article L. 561-1, des fonctionnaires territoriaux momentanément privés d'emploi de catégories A, B et C.*

Le Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE) a l'obligation d'exercer une recherche active d'emploi et le Centre de Gestion qui le prend en charge, doit l'accompagner dans ses recherches et son évolution professionnelle.

Depuis 1^{er} juillet 2022, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher assure la prise en charge d'un *Adjoint du Patrimoine* qui souhaite s'engager dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour la formation en **master valorisation du patrimoine – parcours patrimoine et développement local** - Option guide conférencier délivrée par Le Mans Université.

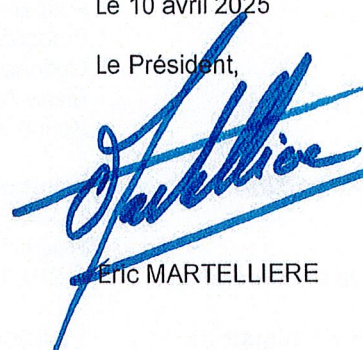
Le projet professionnel de l'agent s'inscrit dans une évolution professionnelle qui pourrait lui permettre de trouver un emploi pérenne. Le coût global des prestations liées à cette démarche est de 2 250 € (droits d'inscription et coût de la prestation). Les prestations se dérouleront en distanciel.

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'autoriser** la prise en charge financière, par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, des droits d'inscription et du coût de la prestation de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) d'un montant de 2250€,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 10 avril 2025

Le Président,


ERIC MARTELLIERE



Publié ou notifié le : 25 Avril 2025
Exécutoire le : 25 Avril 2025

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président


ERIC MARTELLIERE

